



SOCIÉTÉ DES AMIS  
DE VERSAILLES

Le président

Versailles, le 3 novembre 2017

Chers Amis,

L'année qui s'achève a représenté une année de forte mobilisation des Amis avec des actions de mécénat majeures en cours de réalisation. Les legs reçus et vos dons généreux rendent possibles de nombreux projets, restaurations et acquisitions, déjà engagés pour un montant global de près d'1,8 millions d'euros. Dans ce contexte dynamique, votre fidélité est plus que jamais précieuse afin que tous ensemble nous poursuivions nos actions pour le château.

Pour ce faire, nous vous invitons à renouveler dès à présent votre adhésion pour 2018, que vous pouvez accompagner d'un don, qui nous permettra de réaliser les engagements déjà pris et d'en mettre en œuvre de nouveaux.

Vous êtes tous acteurs de l'enrichissement des collections du château. A titre d'exemple, grâce au legs de Madame Baraille, nous venons de financer l'acquisition des chenets livrés par Pitoin en 1778 pour Madame Elisabeth.

Dans la perspective de la réouverture des Grands Appartements de Marie-Antoinette au public fin 2018, votre Société accompagne le château pour la restauration de la Salle des Gardes de la Reine aux côtés des American Friends of Versailles. Concernant les petits Appartements, votre Société finance la restauration de la Bibliothèque et de son supplément, ce qui permettra de présenter les collections de laques de la Reine. Nous allons également financer la restitution des tissus de la Méridienne permettant son remeublement, ce qui rendra toute son intimité à cette pièce merveilleuse qu'avait souhaitée Marie-Antoinette.

La Société reste active pour les autres campagnes de mécénat du château. Quelques actions : la restauration de cinq tableaux de Jean Cotelle le Jeune (1642-1708), en partenariat avec la Fondation du patrimoine, en vue de l'exposition qui aura lieu en juin 2018 au Grand Trianon ; la restauration de quinze bustes « à l'antique » des façades de la Cour de Marbre ; la restauration des sculptures du parc avec la Cérés, la « préférée » de Louis XIV, douzième œuvre majeure des jardins bénéficiant du soutien des Amis depuis 2005.

Enfin, la création d'un mécénat dédié aux Jeunes Amis, enfants et jeunes de moins de 26 ans, contribue à cette même démarche : après la reconstruction de deux décors de théâtre du 18ème siècle, l'« adoption » du buste de Jules César, et la restauration d'une console « retour d'Egypte » du Grand Trianon, le choix du projet 2018 est en cours !

Je vous invite à consulter le procès-verbal de l'assemblée générale 2017, où vous retrouverez les axes importants dont je vous ai parlé pour le développement de votre Société. La Directrice de la Société et son équipe sont à votre disposition pour toute précision au 01 30 83 76 62 / [contact@amisdeversailles.com](mailto:contact@amisdeversailles.com).

Vous recevrez prochainement le programme des activités *HIVER 2018* et je me réjouis de vous rencontrer à l'occasion de différents événements et notamment lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra le dimanche 10 juin 2018 à 15h30.

Vous qui aimez le château de Versailles, vous êtes les meilleurs ambassadeurs de votre Société et les plus à même de susciter la venue de nouveaux Amis en en parlant à vos proches. Je compte sur vous tous pour agir ! Vous remerciant de votre fidélité, je vous prie de croire, chers Amis, à l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

Thierry Ortman

Société des Amis de Versailles - Château de Versailles RP 834 - 78008 VERSAILLES CEDEX

Tél. : 33 (0)1 30 83 75 48 • Fax : 33 (0)1 30 83 75 19 • [contact@amisdeversailles.com](mailto:contact@amisdeversailles.com)

Site Internet : [www.amisdeversailles.com](http://www.amisdeversailles.com)

*Association loi 1901, créée en 1907, reconnue d'utilité publique en 1913*

*Vous pouvez faire profiter la Société des Amis de Versailles d'une assurance-vie, d'une donation ou d'un legs en exonération complète de droits.*



SOCIÉTÉ DES AMIS  
DE VERSAILLES

## 1. RENOUELEMENT DES ADHESIONS 2018 : MODE D'EMPLOI

**Nous vous encourageons à renouveler votre adhésion sur notre site internet, en vous connectant à votre espace « membre »** (onglet en haut à gauche de l'écran)

Vous pouvez à cette occasion faire un don complémentaire pour contribuer à l'un de nos projets de mécénat en cours (cela vous sera proposé au moment de régler votre cotisation 2018).

**Il est aussi possible de renouveler par courrier en utilisant le bulletin de renouvellement au dos de cette feuille.**

Cas particuliers :

- **Adhésion que vous aviez offerte et que vous souhaitez renouveler :**

Vous pouvez le faire en vous connectant à votre espace membre :

« mon compte » / « mon historique » / « mes cotisations offertes »

**OU « Adhérer » / « Offrir une adhésion » / « c'est un renouvellement »**

*A noter : pour plusieurs adhésions offertes, il faudra les renouveler une par une.*

- **Adhésion Jeune Ami :**

Selon l'âge du Jeune Ami, le renouvellement peut se faire soit :

- dans l'espace membre du Jeune Ami
- dans l'espace de la personne qui a offert la carte (notamment pour les moins de 18 ans)

\*\*\*

### OFFRIR UNE ADHESION / PARRAINER UN NOUVEL AMI

Pour contribuer à faire rayonner et à transmettre aux générations futures le château de Versailles, son domaine et son musée, vous pouvez offrir une adhésion :

- par correspondance au moyen du bulletin de parrainage (joint)
- sur notre site internet : « Adhérer » / « Offrir une adhésion »

Vous pouvez choisir de recevoir la carte pour l'offrir vous-même, ou nous demander de l'envoyer au bénéficiaire, avec le mot d'accompagnement que vous nous communiquerez. Nous joindrons une jolie carte de vœux .

\*\*\*

### AMBASSADEUR DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU CHATEAU

Vous aimez le château et votre association : parlez-en autour de vous !

Si vous rencontrez la moindre difficulté, ou pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par mail à [adhesions@amisdeversailles.com](mailto:adhesions@amisdeversailles.com), ou par téléphone au 01 30 83 76 62

*Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et à l'article 43 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978).*

Chaque carte de membre est délivrée à titre individuel et ne peut aucunement être utilisée à des fins commerciales

Société des Amis de Versailles - Château de Versailles RP 834 - 78008 VERSAILLES CEDEX

Tél : 33 (0)1 30 83 75 48 • Fax : 33 (0)1 30 83 75 19 • [contact@amisdeversailles.com](mailto:contact@amisdeversailles.com)

Site Internet : [www.amisdeversailles.com](http://www.amisdeversailles.com)

*Association loi 1901, créée en 1907, reconnue d'utilité publique en 1913*

*Vous pouvez faire profiter la Société des Amis de Versailles d'une assurance-vie, d'une donation ou d'un legs en exonération complète de droits.*

## 2. BULLETIN DE RENOUVELLEMENT 2018 PAR CORRESPONDANCE

Merci de vérifier vos coordonnées et de nous  
signaler tout changement ci-dessous :

Adresse :

N° de téléphone pour vous joindre en cas de besoin :

Email (pour vous connecter à votre espace membre, et recevoir nos communications ou invitations) :

### Veuillez cocher le choix de votre renouvellement 2018 ci-dessous :

Les tarifs sont indiqués avant et après déduction fiscale (\*) en France sur le don inclus dans l'adhésion  
(pour un particulier : 66 % du don inclus dans l'adhésion, dans la limite de 20 % du revenu imposable)

#### ❖ Adhérent :

**individuel : 60 € (47 €\*)**  
60 € = 40 € + don de 20€

**individuel avec option Duo : 90 € (77€\*)**  
90 € = 70€ + don de 20 €

**couple : 90 € (70 €\*)**  
90 € = 60 € + don de 30€

**couple avec option Duo : 150 € (130€\*)**  
150 € = 120 € + don de 30 €

**Jeune Ami (0 à 25 ans) : 50 € (43€\*)** (option DUO incluse) 50 € = 40 € + don de 10 €

#### ❖ Sociétaire :

**individuel : 170 € (84 €\*)**  
170 € = 40 € + don de 130€

**individuel avec option Duo: 200 € (114 €\*)**  
200€ = 70 € + don de 130€

**couple : 255 € (126 €\*)**  
255€ = 60 € + don de 195€

**couple avec option Duo: 315 € (186 €\*)**  
315€ = 120 € + don de 195€

#### ❖ Bienfaiteur : (option DUO incluse)

**individuel : 600€ (270 €\*)**  
600 € = 100 € + don de 500€

**individuel option catalogues : 800€ (437€\*)**  
800 € = 250€ + don de 550€

**couple : 800 € (soit 371 €\*)**  
800 € = 150 € + don de 650€

**couple option catalogues : 1000€ (538€\*)**  
1000 € = 300 € + don de 700€

Chaque détenteur d'une carte DUO peut être accompagné de la personne de son choix lors de sa venue dans l'ensemble des espaces du Domaine : château (audioguide compris), domaines de Trianon, expositions temporaires, ainsi que "Jardins Musicaux" et "Grandes Eaux Musicales" en journée. L'option Duo ne permet pas à l'accompagnant de participer aux activités culturelles de la Société (sauf événements particuliers)

Vous pouvez aussi soutenir notre action de mécénat en faisant un don supplémentaire : ..... €

En précisant, si vous le souhaitez, son affectation : .....

#### MODE DE REGLEMENT

par chèque à l'ordre de la Société des Amis de Versailles -

Banque : ..... le ..... Montant .....€

par carte bancaire (CB, Visa, Mastercard) :

Nom du titulaire : ..... Montant : ..... €  
n° ..... Cryptogramme .... Date expiration : \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Date :

Signature :

par virement bancaire auprès de BNP Paribas IBAN : FR76 3000 4008 4900 0100 7888 614 - BIC : BNPAFRPPVRS  
précisez : **Renouvellement** - et cochez la case / **FRAIS A LA CHARGE DU DONNEUR D'ORDRE « OUR »**

Société des Amis de Versailles - Château de Versailles RP 834 - 78008 VERSAILLES CEDEX

Tél. : 33 (0)1 30 83 75 48 • Fax : 33 (0)1 30 83 75 19 • contact@amisdeversailles.com

Site Internet : www.amisdeversailles.com

Association loi 1901, créée en 1907, reconnue d'utilité publique en 1913

Vous pouvez faire profiter la Société des Amis de Versailles d'une assurance-vie, d'une donation ou d'un legs en exonération complète de droits.



SOCIÉTÉ DES AMIS  
DE VERSAILLES

## PARRAINEZ UN AMI : OFFREZ UNE ADHÉSION A LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES !

*Vous pouvez offrir une adhésion sur notre site internet ou compléter le formulaire ci-dessous.*

### Vos coordonnées :

Nom et Prénom :

N° Adhérent :

Adresse:

Mail :

Veillez nous préciser le lieu d'envoi de votre cadeau :

**A votre adresse**

**A l'adresse du bénéficiaire du cadeau**

Nous informerons le bénéficiaire du nom du donateur (vous) en joignant une jolie carte de vœux.

Nous pouvons également joindre votre message personnel (sur un carton que vous nous communiquerez, ou écrit au dos de cette feuille)

### BENEFICIAIRE(S) DU CADEAU :

Coordonnées	Bénéficiaire 1	Bénéficiaire 2 (si adhésion couple)	Jeune Ami (0-25 ans) * (les champs marqués par un astérisque doivent être renseignés)
Nom - Prénom			
Date naissance			*
Adresse			
Code postal - Ville			
Pays			
Téléphone			
Adresse mail			
<b>* pour un jeune Ami de moins de 18 ans : veillez renseigner les coordonnées d'un adulte responsable résidant à la même adresse : NOM Prénom – adresse mail et téléphone :</b>			

Joindre à ce bulletin **la photographie des bénéficiaires**, ou nous la transmettre par mail: [adhesions@amisdeversailles.com](mailto:adhesions@amisdeversailles.com)

### VEUILLEZ ENTOURER LE CHOIX DU STATUT OFFERT DANS LE TABLEAU CI-DESSOUS :

Montant des cotisations 2018 (coût après déduction fiscale)	INDIVIDUEL	Individuel Option DUO	COUPLE	Couple option DUO
<b>ADHÉRENT JEUNE AMI (0-25 ans)*</b>	<b>50 € (43 €)</b>	<b>inclus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>ADHÉRENT</b>	<b>60 € (47 €)</b>	<b>90 € (77 €)</b>	<b>90 € (70 €)</b>	<b>150 € (130 €)</b>
<b>SOCIÉTAIRE</b>	<b>170 € (84 €)</b>	<b>200 € (114 €)</b>	<b>255 € (126 €)</b>	<b>315 € (186 €)</b>
<b>BIENFAITEUR</b>	<b>600 € (270 €)</b>	<b>inclus</b>	<b>800 € (371 €)</b>	<b>inclus</b>
<b>BIENFAITEUR option CATALOGUES</b>	<b>800 € (437 €)</b>	<b>inclus</b>	<b>1000 € (538 €)</b>	<b>inclus</b>

Mode de règlement à compléter :

**par chèque** à l'ordre de la *Société des Amis de Versailles*

Banque : ..... Le..... Montant .....€

**par carte bancaire (CB, Visa, Mastercard)**

Nom du titulaire : ..... Montant : .....€

n° ..... Cryptogramme ..... Date expiration : \_\_\_ / \_\_\_

Date :

Signature :

**par virement bancaire auprès de BNP Paribas au nom de « Cotisation » :**

IBAN : FR76 3000 4008 4900 0100 7888 614 - BIC : BNPAFRPPVRS

**Attention : MERCI DE COCHER LA CASE SUR L'ORDRE DE VIREMENT / FRAIS A LA CHARGE DU DONNEUR D'ORDRE « OUR »**

Société des Amis de Versailles - Château de Versailles RP 834 - 78008 VERSAILLES CEDEX

Tél. : 33 (0)1 30 83 75 48 • Fax : 33 (0)1 30 83 75 19 • [contact@amisdeversailles.com](mailto:contact@amisdeversailles.com)

Site Internet : [www.amisdeversailles.com](http://www.amisdeversailles.com)

*Association loi 1901, créée en 1907, reconnue d'utilité publique en 1913*

*Vous pouvez faire profiter la Société des Amis de Versailles d'une assurance-vie, d'une donation ou d'un legs en exonération complète de droits.*